

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE D'AVRIL 2014

DATE ET LIEU DE LA REUNION :

Samedi 26 avril, 19h. Chez M. et Mme Henry, 68 rue du Général Leclerc, 52320 Vignory.
Séance ouverte à 20h49 le 26 avril 2014.

ETAIENT PRESENTS :

- Christophe Henry
- Nathalie Henry : nommée secrétaire de séance
- Claude Roze (Président)
- Jean-Claude Lecoq (Secrétaire)
- David Meyer (Trésorier)
- Sébastien Foissey
- Karim Bougrine

RAPPELS :

Claude Roze a présenté un rappel des activités passées, rapport moral et situation financière de l'association : le compte bancaire initial a été clôturé et présente un solde de 0€.

DEROULEMENT DE LA SEANCE :

Christophe Henry a présenté un historique de la ligne de Saint-Dizier à Doulevant-le-Château et de la gare de Wassy. Présentation rapide de l'Association Métro, et de la situation actuelle sur la ligne, avec les différentes entités (associations, collectivités, ...) et particuliers, gravitant autour.

Une autre association, l'ARCET (Association Rhône-alpine de Conservation des Engins Thermiques) a également été présentée. Cette association, créée en 2010, dont Christophe Henry est co-fondateur, restaure une locomotive diesel de la série des CC 72000 : la CC 72064. L'ARCET serait intéressée pour faire circuler ses véhicules sur la ligne de Saint-Dizier à Doulevant-le-Château.

Christophe Henry a aussi parlé d'une association ferroviaire basée à Pacy-sur-Eure (27). Cette association propose de nous céder gratuitement une remorque Decauville, en échange de l'acheminement d'un wagon de la RATP. Resterait à payer le coût de l'acheminement, qui pourrait s'élever à environ 7000€ selon devis. Christophe Henry propose d'avancer les frais et de se faire rembourser sur une partie des gains provenant de la vente de produits dérivés.

LECTURE DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR :

Claude Roze a rappelé les anciens statuts de l'association.

Christophe Henry a lu et commenté les nouveaux statuts, qui ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.

Christophe Henry a lu et commenté le règlement intérieur, qui a été adopté à l'unanimité des membres présents. Les tarifs des cotisations annuelles sont définis dans le règlement intérieur.

QUESTIONS DIVERSES :

L'idée a été émise d'organiser un partenariat avec l'association propriétaire de la locomotive à vapeur 241P17, pour promouvoir l'association Rail 52 lors de la circulation d'un train spécial avec cette locomotive les 14 et 15 juin 2014. Ce train effectuera le trajet aller entre Le Creusot et Reims le samedi, et le trajet retour le dimanche. Un

passage en Haute-Marne, dont à Chaumont, est prévu les deux jours. L'adresse e-mail de l'association Rail 52 a été communiquée par Christophe Henry : rail52@outlook.fr.

La liste des adhérents a été réactualisée.

Les cotisations annuelles des sept membres présents ont été réglées.

ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Cinq candidats : David Meyer, Christophe Henry, Claude Roze, Nathalie Henry et Sébastien Foissey.

David Meyer : élu à 6/7 voix (une abstention).

Christophe Henry : élu à 6/7 voix (une abstention).

Claude Roze : élu à 6/7 voix (une abstention).

Nathalie Henry : élue à 6/7 voix (une abstention).

Sébastien Foissey : élu à 6/7 voix (une abstention).

ELECTIONS DES MEMBRES DU BUREAU :

Un candidat au poste de Président : Christophe Henry.

Christophe Henry est nommé Président à 4/5 voix (une abstention).

Un candidat au poste de Trésorier : David Meyer.

David Meyer est nommé Trésorier à 4/5 voix (une abstention).

Une candidate au poste de Secrétaire : Nath Henry.

Nath Henry est nommée Secrétaire à 4/5 voix (une abstention).

Claude Roze et Sébastien Foissey ont été choisis en tant que chargés de communication externe (non officialisé).

CLOTURE DE LA REUNION :

Séance levée à 00h48 le 27 avril 2014.

La séance s'est déroulée sous la forme d'un apéro-dîner, dans une ambiance agréable et cordiale, chacun ayant apporté sa contribution au repas.